



Intérêt à agir dans un couple

Par **Philfat**, le **02/08/2012** à **13:02**

Bonjour,

Dans une affaire de trouble du voisinage.

Il est contesté l'intérêt à agir de Mr X qui est requérant, sous le prétexte qu'il ne justifie pas d'un titre de propriété valide.

Car seule son épouse Mme X est donataire de la propriété; Elle seule a donc intérêt à agir alors qu'elle n'est pas requérante.

Mr et Mme X sont mariés, et vivent sous le même toit.

Comment contrer cet argument.

Merci